



Préfecture de Seine-Maritime

Commune de BIVILLE-LA-BAIGNARDE

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	2006-124	du	02 janvier 2006	
--	----	-----------------	----	------------------------	--

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---	-----	-------------------------------------	-----	--------------------------

	date	aléa	
Prescrit BV Saône-Vienne	23 mai 2001 12 septembre 2011		Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe, submersion marine)
Prescrit Approuvé BV Scie	24 janvier 2012 29 mai 2020		Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe, submersion marine)

Les documents de référence sont :

Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Scie	Consultable sur internet
Cartographie des aléas du PPRn BV Saône-Vienne, prescrit en 2001	Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
	date	aléas		

Les documents de référence sont :

--	--	--

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>
---	-----	--------------------------	-----	-------------------------------------

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

20 avril 1995

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

20 juillet 1983 06 février 1995 07 février 2000 05 décembre 2008

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<input checked="" type="checkbox"/>
--	--------	--------	--------	--------	--------	-------------------------------------

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

Rapport de présentation du PPRn BV Scie	
---	--

Règlement du PPRn BV Scie	
Cartographie des aléas du PPRn BV Scie	
Zonage réglementaire du PPRn BV Scie	
Cartographie des aléas du PPRn BV Saône-Vienne, prescrit en 2001	
9. Description des phénomènes d'inondation	
La commune de Biville-la-Baignarde est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales.	